

certain rapports, sont fort différentes mais dont les résultats seront en définitive les mêmes si nous ne parvenons pas à résoudre le problème.

Depuis que je siége en cette enceinte, j'ai en maintes occasions affirmé ma foi sincère dans les institutions britanniques et mon absolue conviction que, sous le drapeau britannique et sous le régime des institutions britanniques, nous, les Canadiens français, avons joui et jouissons encore de libertés que ne connaît aucun peuple conquis.

Non seulement ici au Sénat, mais ailleurs aussi, en temps de paix comme en temps de guerre, j'ai proclamé cette conviction, dans le public et dans le privé, et j'ai même écrit là-dessus. J'ai toujours été sincère quand j'ai demandé à mes compatriotes de réfléchir sur notre situation et de comparer notre sort à celui des minorités des autres pays. Je suis convaincu que les Canadiens français, à quelques exceptions près, partageront mon opinion, pour peu qu'ils examinent la question sérieusement.

Quelle est donc la cause de la présente controverse? On a écrit tant de choses et l'on a fait tant de discours sur ce problème depuis quelques mois qu'il me semble inutile d'exposer de nouveau toute la question. Je me contenterai donc de relever quelques faits historiques, bien connus et incontestés, sur lesquels j'appuie mon opinion.

La loyauté des Canadiens français envers le Canada n'a jamais été mise en doute par personne. Le Canada est le seul pays que le Canadien français reconnaisse comme le sien; c'est sa patrie et ce l'a toujours été depuis 1763. Le Canadien français n'est pas Français; il n'est pas Anglais; c'est un Canadien, un sujet britannique qui parle le français.

En 1776, quelques années à peine après être devenus sujets britanniques, les Canadiens français ont donné la première preuve de leur loyauté envers l'Angleterre, la preuve que l'histoire du monde reconnaît comme la meilleure épreuve, celle du sang. Il a donné la même preuve en 1812 et en 1914 et il la donne encore aujourd'hui.

L'Angleterre a été plusieurs fois en guerre depuis que le Canada est devenu anglais, et durant plus d'un siècle il ne fut jamais appelé, volontairement ou par contrainte, à fournir des hommes pour ces guerres, sauf pour la protection du sol canadien.

Durant la guerre du Soudan en Afrique Centrale, sir John A. Macdonald refusa de laisser le Canada fournir des hommes à l'Angleterre. Mes honorables collègues se rappellent que, durant la guerre contre les Boers en Afrique du Sud, la province de Québec pro-

L'hon. M. MARCOTTE.

testa contre l'envoi du premier contingent canadien. Le Gouvernement de l'époque déclara que cela ne constituerait pas un précédent. Il en fut de même pour le deuxième contingent, le troisième, le quatrième et les autres. On promit toujours—ou l'on s'y engagea, pour me servir du mot aujourd'hui à la mode—que l'envoi de ces contingents ne constituerait pas un précédent. Mes honorables collègues se rappellent aussi les controverses acerbes qui eurent lieu sur la question de la marine, ainsi que les élections de 1911.

Parlons maintenant de la guerre de 1914. Sir Wilfrid Laurier déclara que nous devons prendre part à cette guerre, aux côtés de l'Angleterre et de la France, jusqu'à notre dernier homme, jusqu'à notre dernier dollar. Ce devrait être toutefois une contribution volontaire. Sir Robert Borden avait promis la même chose. La question de la conscription fut soulevée en 1917. Sir Wilfrid Laurier s'y opposa et la combattit dans tout le pays. Elle devint loi et fut acceptée avec répugnance, mais elle fut acceptée.

Depuis la dernière guerre, le parti libéral n'a cessé d'exploiter la question de la conscription à chaque appel au peuple, surtout dans la province de Québec qui a constitué ce qu'on a appelé le "bloc solide". Il y eut une exception en 1930, non pas dans l'emploi de la question de la conscription comme argument, mais dans le résultat.

Survint la guerre en 1939, puis nous eûmes des élections en 1940. Tous les partis qui réclamaient les suffrages des électeurs s'opposaient à la conscription pour service outre-mer. Le parti libéral fut maintenu au pouvoir par la plus forte majorité qui eût jamais été accordée à un gouvernement canadien. Tout le monde sait que, bien que chaque chef de parti se prononçât contre la conscription, la population de la province de Québec fut convaincue qu'elle serait plus en sûreté sur ce terrain en maintenant les libéraux au pouvoir plutôt qu'en y portant les conservateurs. Lors des élections provinciales dans le Québec en 1939, ce sentiment prévalut, sans égard au programme Duplessis.

Même après la chute de la France, en juin 1940, même après Dunkerque, et après que l'Axe eut conquis presque toute l'Europe, la même promesse a été faite par notre Gouvernement. Le seul fait de prononcer le mot "conscription" était considéré comme un crime contre l'unité canadienne, un coup porté à notre effort de guerre. La loi sur la mobilisation fut adoptée, mais l'article 3 renouvela la promesse qu'on avait faite de ne rien changer.

Il y eut ensuite Pearl Harbour et notre déclaration de guerre contre le Japon, puis le